



## APPEL A FILMS

Ouvert jusqu'au 20 janvier 2019 pour une programmation dans le cadre du Festival 2019

## PRÉAMBULE

---

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le Festival ALIMENTERRE est un événement incontournable sur l'agriculture et l'alimentation dans le monde. A travers une sélection de 8 films, il pointe du doigt les incohérences du système alimentaire mondialisé et fait découvrir aux citoyens les alternatives pour permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité. Du 15 octobre au 30 novembre en France et dans 12 pays, près de 1 500 projections-débats sont organisées chaque année dans 600 communes. 71 000 personnes (50% jeune public) ont participé en 2016.

En dehors de la période du Festival, les organisateurs proposent également des activités de sensibilisation toute l'année en faisant appel aux ressources pédagogiques disponibles sur le centre de ressources en ligne (films, outils d'animation, autres).

[www.alimenterre.org](http://www.alimenterre.org)

## MODALITES DE SELECTION

---

Vous pouvez soumettre un film au CFSI tout au long de l'année. Une présélection de 20 films sera soumise en février à un comité de sélection formé par le réseau ALIMENTERRE, les partenaires du Festival, le CFSI et un professionnel de l'image.

Le comité se réunit 1 fois par an pour sélectionner les 7 à 8 films qui feront partie de l'édition (15 octobre au 30 novembre de la même année). La sélection n'est définitive qu'une fois la négociation des droits de diffusion réalisée.

Réalisateur, producteur, distributeur, organisateur de séance ou spectateur, vous pouvez soumettre un film au CFSI en complétant le formulaire en ligne situé [ICI](#), **jusqu'au 20 janvier** pour une sélection dans le cadre du Festival prévu dans l'année.

## CRITERES DE SELECTION

---

### Public visé et effet recherché

A travers la sélection de films, le Festival amène les **jeunes (à partir du collège), le grand public, et les professionnels du secteur agricole et alimentaire** à :

- comprendre la complexité et l'interdépendance des **enjeux autour de l'accès à une alimentation** de qualité dans le monde (économiques, sociaux, environnementaux) ;
- **connaître les alternatives** qui foisonnent en France et dans le monde et qui contribuent à évoluer vers un système alimentaire respectueux des hommes et de la nature et générateur d'emplois.

Les films sont généralement suivis de débat et amènent les participants à découvrir comment agir en tant que **consommateurs, citoyens, et professionnels**.

## Thématiques

La sélection de films doit à la fois montrer les limites du système alimentaire actuel au niveau économique, social et/ou environnemental et présenter un tour du monde des alternatives. Le festival sélectionnera des films complémentaires en termes de thématiques :

- L'accès et la gestion des ressources naturelles (biodiversité, terre, eau, semences, forêt) et changement climatique ;
- Les modes de production dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, et autres activités du secteur alimentaire ;
- L'organisation des filières alimentaires de la production à la commercialisation (commerce international, circuits-courts, gaspillage alimentaire, etc.) ;
- Les conditions de travail au sein de la filière, avec un regard sur les publics plus vulnérables (femmes, jeunes, minorités ethniques, etc.) ;
- La santé des consommateurs et les enjeux nutritionnels dans les pays du nord et du sud.
- Les politiques publiques, notamment agricoles et commerciales ;
- Le rôle des acteurs du système alimentaire (entreprises, coopératives et multinationales, Etat, collectivités territoriales, organisations internationales, société civile, enseignement, recherche, finance, etc.).

## Caractéristiques du film

- Film documentaire. Le film d'animation ou le reportage est également possible. Ne seront pas acceptés : les films institutionnels ou de promotion de projets.
- Format : court-métrage, moyen-métrage, ou long-métrage (moins de 90 minutes). La sélection est principalement constituée de moyens-métrages, format idéal pour assurer un débat après la projection.
- Production récente : la date de production du film est de préférence l'année en cours ou l'année précédente.
- La présentation de films de réalisateurs africains, asiatiques, latino-américains ou d'Europe de l'est est encouragée.

## Qualités artistiques et cinématographiques

Une attention particulière sera portée à la qualité des documentaires proposés : approche du sujet, fluidité du film, qualité de l'image, du son, variétés des témoignages, etc.

## VALORISATION DES FILMS SELECTIONNES

---

### Promotion des films sur les supports de communication

Le CFSI réalise différents supports de communication à l'occasion du Festival ALIMENTERRE. Ces supports sont à destination des membres du réseau ALIMENTERRE, des spectateurs et des partenaires du Festival (1 000 acteurs): fiches pédagogiques ; rapport annuel du festival ; kit de communication (flyers, triptyques, affiches) ; sites internet du CFSI, du Festival, des membres et des partenaires du réseau ALIMENTERRE ; communiqués de presse.

### Distribution des films durant le Festival ALIMENTERRE

Le CFSI distribue les films de la sélection au réseau ALIMENTERRE en France mais aussi en Afrique, en Europe et au Canada durant la période du Festival ALIMENTERRE entre le 15 octobre et 30 novembre.

Les projections-débats sont à l'initiative d'associations, de cinémas, de collectivités territoriales, de centres culturels, d'établissements d'enseignement supérieur et secondaire (agricole, technique et général), etc. En 2018, chaque film de la sélection a été diffusé dans le cadre de 100 à 350 projections-débats.

Les organisateurs de projections-débats financent un certain nombre de déplacements des réalisateurs lors du Festival. Ces interventions peuvent avoir lieu avec des experts ou acteurs engagés en France et à l'étranger.

### Référencement après le Festival ALIMENTERRE

Les films sélectionnés et présélectionnés seront référencés après le Festival sur la banque de films du Centre de ressources ALIMENTERRE, à destination des professionnels du développement et de l'enseignement : <http://www.alimenterre.org>

## DROITS DE DIFFUSION

---

Le Festival ALIMENTERRE repose sur une large implication de bénévoles sur tout le territoire. La majorité des projections-débats sont essentiellement gratuites ou à caractère non-commerciales. Le CFSI négociera un tarif préférentiel avec le distributeur en fonction du type de public, de séance et de pays (scolaire, grand public, séance commerciale ou non commerciale, France, étranger). Certains films de la sélection sont libres de droit pour permettre la sensibilisation d'un large public.

**AVEC LE SOUTIEN DE :**



**EN PARTENARIAT AVEC :**



**ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :**



*Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.*



COMITE FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier  
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50  
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : [info@cfsi.asso.fr](mailto:info@cfsi.asso.fr)  
[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

